

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00087
Numéro SIREN : 418 691 465
Nom ou dénomination : ANTHIGO

Ce dépôt a été enregistré le 22/05/2018 sous le numéro de dépôt 3481

S.A.S. ANTHIGO



BILAN

ACTIF	Clôture au 28/02/14 Durée 12 mois			Clôture au 28/02/13 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	14 654 736	4 943 053	9 711 682	8 829 794
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	5 176 321	123 344	5 052 977	5 056 254
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	132 174	123 344	8 830	12 107
FONDS COMMERCIAL (1)	5 044 147		5 044 147	5 044 147
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 130 504	4 819 708	4 310 795	3 286 508
TERRAINS	21 362		21 362	21 362
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 368 527	1 752 814	1 615 713	976 852
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	5 727 360	3 066 894	2 660 465	2 208 793
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	5 000		5 000	35 400
AVANCES ET ACOMPTES	8 254		8 254	44 100
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	347 909		347 909	487 031
PARTICIPATIONS	7 075		7 075	5 796
TITRES IMMOBILISES DIVERS	85 769		85 769	78 286
PRETS	66 380		66 380	244 267
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	188 684		188 684	158 682
ACTIF CIRCULANT	6 705 954	46 411	6 659 543	5 971 631
STOCKS ET EN-COURS	4 802 436		4 802 436	3 192 603
MARCHANDISES	4 802 436		4 802 436	3 192 603
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 047 748	46 411	1 001 337	669 378
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	182 685	46 411	136 273	131 493
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	865 063		865 063	537 884
CREANCES DIVERSES (3)	336 469		336 469	35 275
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	15 327		15 327	1 514 379
DISPONIBILITES	342 973		342 973	424 309
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	160 998		160 998	135 684
TOTAL GENERAL	21 360 690	4 989 464	16 371 225	14 801 425
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			793	202 050
(3) Dont à plus d'un an				13 186

DÉPÔT DU

22 MAI 2018

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

3481



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel LEROUX

Experts-comptables

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

ANTHIGO

3, rue de l'Orson
Centre Commercial Val d'Orson
35770 – VERN SUR SEICHE

S.A.S. au capital de 2 287 741 €
R.C.S. RENNES 418 691 465

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Mars 2013 au 28 Février 2014

Certifié conforme



BILAN

PASSIF	Clôture au 28/02/14 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/13 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	8 083 452	7 664 945
CAPITAL	2 287 741	2 287 741
RESERVES	5 077 203	4 508 046
RESERVE LEGALE	228 774	228 774
AUTRES RESERVES	4 848 429	4 279 272
RESULTAT DE L'EXERCICE	718 507	869 157
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	8 083 452	7 664 945
 DETTES (1)	 8 287 773	 7 136 480
DETTES FINANCIERES (2)	2 296 217	1 636 930
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	1 949 383	1 193 493
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	346 834	443 436
DETTES D'EXPLOITATION	5 921 179	5 426 802
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 756 767	3 328 400
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 870 051	1 835 811
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	294 360	262 589
DETTES DIVERSES	70 376	72 747
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	70 376	41 376
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES		31 371
TOTAL GENERAL	16 371 225	14 801 425
(1) Dont à plus d'un an	1 385 860	896 210
Dont à moins d'un an	6 901 913	6 240 270
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	17 916	9 710

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/14 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/13 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	52 678 133	50 095 401
VENTES DE MARCHANDISES	52 038 203	49 471 683
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	497 678	415 196
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	52 535 882	49 886 880
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	3 901	5 919
REPRISES SUR PROVISIONS	40 939	28 691
TRANSFERTS DE CHARGES	96 358	51 341
AUTRES PRODUITS	1 050	122 569
CHARGES D'EXPLOITATION	51 473 759	48 480 517
ACHATS DE MARCHANDISES	42 976 577	38 586 325
VARIATION DES STOCKS	(1 609 832)	676 362
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	127 078	122 229
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 169 376	3 619 086
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	646 489	582 965
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 360 692	3 168 770
CHARGES SOCIALES	974 889	1 021 567
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	766 855	636 436
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	46 411	40 939
AUTRES CHARGES	15 221	25 835
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 204 373	1 614 883
PRODUITS FINANCIERS	10 751	19 856
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 092	1 816
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	2 177	14 632
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	7 482	3 407
CHARGES FINANCIERES	37 327	51 655
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	37 327	51 655
RESULTAT FINANCIER	(26 576)	(31 798)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 177 797	1 583 084



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/14 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/13 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 788	322
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 708	322
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	18 080	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 151	45
SUR OPERATIONS DE GESTION	71	45
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	18 080	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 637	277
PARTICIPATION DES SALARIES	212 298	285 005
IMPOTS SUR LES BENEFICES	248 630	429 200
<i>Total des produits</i>	<i>52 708 674</i>	<i>50 115 580</i>
<i>Total des charges</i>	<i>51 990 166</i>	<i>49 246 422</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	718 507	869 157
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	12 623	12 503
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires de la société a été impacté par l'activité d'un Espace Culturel et Arts de la table, qui a débutée en octobre 2013, et dont le coût d'investissements s'élève à 1 350 k€, financé par emprunt bancaire à hauteur de 1 200 k€.

Les postes du bilan « Stocks de marchandises » et « Dettes fournisseurs et comptes rattachés » ont également été impactés par cette nouvelle activité.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur de fusion ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements divers :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Matériel d'exploitation :	5 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans
- Matériel de transport :	3 à 5 ans		

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 150 066 actions de 15,245 euros.

Fonds commercial

* Société Maressal	Fusion absorption en date du 01/01/2004	5 025 000
* Licence IV		19 147
		5 044 147

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	5 161 254	15 068		5 176 322
Immobilisations corporelles (*)	7 357 707	1 772 798		9 130 505
Immobilisations financières- titres	84 082	26 842	18 080	92 844
Immobilisations financ.- créances	402 950	54 165	202 050	255 065
	13 005 993	1 868 873	220 130	14 654 736
(*) dont Espace Culturel :	-	1 351 932	-	1 351 932

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	105 000	18 345		123 345
Immobilisations corporelles	4 071 198	748 510		4 819 708
	4 176 198	766 855 (*)		4 943 053
(*) Dont dotation : . linéaire		766 855		
. dégressive		-		
. exceptionnelle		-		

Provisions	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Prov. risques et charges (1)				
Prov. dépréciation actif immobilisé				
Prov. dépréciation actif circulant	40 940	46 411	40 940	46 411
	40 940	46 411	40 940	46 411
(*) Dont : . exploitation		46 411	40 940	
. financier				
. exceptionnel				

Passif éventuel : la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée à la société s'élève à 86 k€.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, qui a fait appel de cette décision.

Dans l'attente du dénouement définitif de cette procédure, les présents comptes n'intègrent aucune conséquence financière éventuelle.

Biens pris en crédit-bail

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	46 500
Dotation aux amortissements théoriques	15 500
Cumul des amortissements théoriques	38 104
Valeur nette	8 396

Redevances

Afférentes à l'exercice	12 619
Cumulées	44 455
Restant à payer :	
. à moins d'un an	5 258
. de un à cinq ans	-
. à plus de cinq ans	-
. total	5 258

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	465
---	-----

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	255 065	794	254 271
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 047 748	1 047 748	
Créances diverses	336 470	336 470	
Charges constatées d'avance	160 998	160 998	
	1 800 281	1 546 010	254 271

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	17 916	17 916		
Emprunts bancaires (1)	1 931 467	580 888	1 050 579	300 000
Emprunts & dettes financières divers (2)	346 834	346 834		
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 921 179	5 885 898		35 281
Dettes diverses	70 376	70 376		
Produits constatés d'avance				
	8 287 772	6 901 912	1 050 579	335 281

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 1 200 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 452 317

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 332 044

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	36
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	10

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, d'un espace culturel et arts de la table, et de ventes sur internet à emporter, et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	3
- Agents de maîtrise	24
- Employés	<u>124</u>
	151

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Il a été comptabilisé au titre des salaires versés en 2013 un crédit d'impôt compétitivité emploi calculé au taux de 4 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 119 799 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Produits exceptionnels divers		1 708
Cession d'immobilisations financières	18 080	18 080
Pénalités et amendes	71	
	18 151	19 788

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	35 281
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	177 017
	<u>212 298</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, et diminuée de crédits d'impôts.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	347 697
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 99 065
	<u>248 632</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	52 221
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	25 982

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 931 467	4 800 000 (*)	9 342 410
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes	-	-	-

(*) Nantissement du fonds de commerce : montant d'origine de la sûreté

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Marge non utilisée des crédits confirmés	1 540 000	1 540 000

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective de commerce de détail alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3.5 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 30 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible (cadres), moyen (agents de maîtrise et employés) ;
- table de mortalité : INSEE 2013.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 69 000 €

Droit individuel à la formation (D.I.F.)

Les droits acquis au titre du D.I.F. ne font pas l'objet de provision inscrite dans les comptes.

Le montant des droits acquis résulte de dispositions légales.

En application de la convention collective de commerce de détail alimentaire, les salariés ont acquis un droit individuel à la formation de 8 843 heures au 31/12/2013.

Entreprises liées**Néant**

Filiales et participations détenues**Néant**

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

ANTHIGO
Société par actions simplifiée au capital de 2 287 741,42 euros
Siège social : Centre commercial Val d' Orson
3 rue de l'Orson, 35770 VERN SUR SEICHE
418 691 465 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 JUILLET 2014
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2014

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 718 507,25 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 718 507,25 euros

A titre de dividendes 157 500,00 euros
Soit 1,05 euros par action

Le solde 561 007,25 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 5 409 436,72 euros.

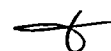
Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 28 février 2014 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 157 500,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Les associés sont informés qu'à compter du 1^{er} janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu.

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

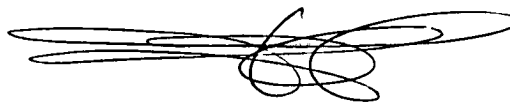


Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
28/02/2011	420 000 €	150 066	420 000 €	
28/02/2012	-	150 066		
AG 16-06-2012	200 000 €	150 066	200 000 €	
28/02/2013	300 000 €	150 066	300 000 €	

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juillet 2014

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Jean-Jacques TROADEC



ANTHIGO

Société par Actions Simplifiée

Centre commercial du Val d'Orson

3, rue de l'Orson

35770 Vern-sur-Seiche

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2014

ANTHIGO

Société par Actions Simplifiée
Centre commercial du Val d'Orson
3, rue de l'Orson
35770 Vern sur Seiche

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 28 février 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ANTHIGO, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

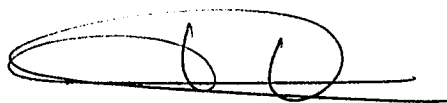
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Montfort-sur-Meu, le 15 juillet 2014

Le Commissaire aux Comptes

ACCOUNT REVISION

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a horizontal line and a small loop.

Aurélien DEMAURE



BILAN

ACTIF	Clôture au 28/02/14 Durée 12 mois			Clôture au 28/02/13 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	14 654 736	4 943 053	9 711 682	8 829 794
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	5 176 321	123 344	5 052 977	5 056 254
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	132 174	123 344	8 830	12 107
FONDS COMMERCIAL (1)	5 044 147		5 044 147	5 044 147
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 130 504	4 819 708	4 310 795	3 286 508
TERRAINS	21 362		21 362	21 362
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 368 527	1 752 814	1 615 713	976 852
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	5 727 360	3 066 894	2 660 465	2 208 793
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	5 000		5 000	35 400
AVANCES ET ACOMPTES	8 254		8 254	44 100
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	347 909		347 909	487 031
PARTICIPATIONS	7 075		7 075	5 796
TITRES IMMOBILISES DIVERS	85 769		85 769	78 286
PRETS	66 380		66 380	244 267
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	188 684		188 684	158 682
ACTIF CIRCULANT	6 705 954	46 411	6 659 543	5 971 631
STOCKS ET EN-COURS	4 802 436		4 802 436	3 192 603
MARCHANDISES	4 802 436		4 802 436	3 192 603
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 047 748	46 411	1 001 337	669 378
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	182 685	46 411	136 273	131 493
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	865 063		865 063	537 884
CREANCES DIVERSES (3)	336 469		336 469	35 275
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	15 327		15 327	1 514 379
DISPONIBILITES	342 973		342 973	424 309
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	160 998		160 998	135 684
TOTAL GENERAL	21 360 690	4 989 464	16 371 225	14 801 425
(1) Dont droit au bail			793	202 050
(2) Dont à moins d'un an				13 186
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 28/02/14 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/13 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	8 083 452	7 664 945
CAPITAL	2 287 741	2 287 741
RESERVES	5 077 203	4 508 046
RESERVE LEGALE	228 774	228 774
AUTRES RESERVES	4 848 429	4 279 272
RESULTAT DE L'EXERCICE	718 507	869 157
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	8 083 452	7 664 945
 DETTES (1)	 8 287 773	 7 136 480
DETTES FINANCIERES (2)	2 296 217	1 636 930
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	1 949 383	1 193 493
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	346 834	443 436
DETTES D'EXPLOITATION	5 921 179	5 426 802
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 756 767	3 328 400
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 870 051	1 835 811
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	294 360	262 589
DETTES DIVERSES	70 376	72 747
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	70 376	41 376
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES		31 371
 TOTAL GENERAL	 16 371 225	 14 801 425
 (1) Dont à plus d'un an	 1 385 860	 896 210
Dont à moins d'un an	6 901 913	6 240 270
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	17 916	9 710



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/14 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/13 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	52 678 133	50 095 401
VENTES DE MARCHANDISES	52 038 203	49 471 683
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	497 678	415 196
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	52 535 882	49 886 880
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	3 901	5 919
REPRISES SUR PROVISIONS	40 939	28 691
TRANSFERTS DE CHARGES	96 358	51 341
AUTRES PRODUITS	1 050	122 569
CHARGES D'EXPLOITATION	51 473 759	48 480 517
ACHATS DE MARCHANDISES	42 976 577	38 586 325
VARIATION DES STOCKS	(1 609 832)	676 362
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	127 078	122 229
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 169 376	3 619 086
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	646 489	582 965
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 360 692	3 168 770
CHARGES SOCIALES	974 889	1 021 567
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	766 855	636 436
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	46 411	40 939
AUTRES CHARGES	15 221	25 835
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 204 373	1 614 883
PRODUITS FINANCIERS	10 751	19 856
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 092	1 816
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	2 177	14 632
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	7 482	3 407
CHARGES FINANCIERES	37 327	51 655
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	37 327	51 655
RESULTAT FINANCIER	(26 576)	(31 798)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 177 797	1 583 084



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/14 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/13 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 788	322
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 708	322
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	18 080	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 151	45
SUR OPERATIONS DE GESTION	71	45
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	18 080	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 637	277
PARTICIPATION DES SALAIRES	212 298	285 005
IMPOTS SUR LES BENEFICES	248 630	429 200
<i>Total des produits</i>	<i>52 708 674</i>	<i>50 115 580</i>
<i>Total des charges</i>	<i>51 990 166</i>	<i>49 246 422</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	718 507	869 157
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	12 623	12 503
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires de la société a été impacté par l'activité d'un Espace Culturel et Arts de la table, qui a débutée en octobre 2013, et dont le coût d'investissements s'élève à 1 350 k€, financé par emprunt bancaire à hauteur de 1 200 k€.

Les postes du bilan « Stocks de marchandises » et « Dettes fournisseurs et comptes rattachés » ont également été impactés par cette nouvelle activité.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur de fusion ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- | | | | |
|-----------------------------|-------------|------------------------|-----------|
| - Agencements divers : | 10 à 15 ans | - Matériel de bureau : | 3 à 5 ans |
| - Matériel d'exploitation : | 5 ans | - Mobilier de bureau : | 10 ans |
| - Matériel de transport : | 3 à 5 ans | | |

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 150 066 actions de 15,245 euros.

Fonds commercial

* Société Maressal	Fusion absorption en date du 01/01/2004	5 025 000
* Licence IV		19 147
		5 044 147

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	5 161 254	15 068		5 176 322
Immobilisations corporelles (*)	7 357 707	1 772 798		9 130 505
Immobilisations financières- titres	84 082	26 842	18 080	92 844
Immobilisations financ.- créances	402 950	54 165	202 050	255 065
	13 005 993	1 868 873	220 130	14 654 736
(*) dont Espace Culturel :	-	1 351 932	-	1 351 932

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	105 000	18 345		123 345
Immobilisations corporelles	4 071 198	748 510		4 819 708
	4 176 198	766 855 (*)		4 943 053
(*) Dont dotation :				
. linéaire		766 855		
. dégressive		-		
. exceptionnelle		-		

Provisions	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Prov. risques et charges (1)				
Prov. dépréciation actif immobilisé				
Prov. dépréciation actif circulant	40 940	46 411	40 940	46 411
	40 940	46 411	40 940	46 411
(*) Dont :				
. exploitation		46 411	40 940	
. financier				
. exceptionnel				

Passif éventuel : la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée à la société s'élève à 86 k€.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, qui a fait appel de cette décision.

Dans l'attente du dénouement définitif de cette procédure, les présents comptes n'intègrent aucune conséquence financière éventuelle.

Biens pris en crédit-bail

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	46 500
Dotation aux amortissements théoriques	15 500
Cumul des amortissements théoriques	38 104
Valeur nette	8 396

Redevances

Afférentes à l'exercice	12 619
Cumulées	44 455
Restant à payer : . à moins d'un an	5 258
. de un à cinq ans	-
. à plus de cinq ans	-
. total	5 258

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	465
---	-----

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	255 065	794	254 271
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 047 748	1 047 748	
Créances diverses	336 470	336 470	
Charges constatées d'avance	160 998	160 998	
	1 800 281	1 546 010	254 271

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	17 916	17 916		
Emprunts bancaires (1)	1 931 467	580 888	1 050 579	300 000
Emprunts & dettes financières divers (2)	346 834	346 834		
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 921 179	5 885 898		35 281
Dettes diverses	70 376	70 376		
Produits constatés d'avance				
	8 287 772	6 901 912	1 050 579	335 281

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires

-

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 1 200 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 452 317

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 332 044

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	36
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	10

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, d'un espace culturel et arts de la table, et de ventes sur internet à emporter, et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	3
- Agents de maîtrise	24
- Employés	124
	151

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Il a été comptabilisé au titre des salaires versés en 2013 un crédit d'impôt compétitivité emploi calculé au taux de 4 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 119 799 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Produits exceptionnels divers		1 708
Cession d'immobilisations financières	18 080	18 080
Pénalités et amendes	71	
	18 151	19 788

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	35 281
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	177 017
	<u>212 298</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, et diminuée de crédits d'impôts.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	347 697
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 99 065
	<u>248 632</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	52 221
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	25 982

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 931 467	4 800 000 (*)	9 342 410
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes	-	-	-

(*) Nantissement du fonds de commerce : montant d'origine de la sûreté

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Marge non utilisée des crédits confirmés	1 540 000	1 540 000

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective de commerce de détail alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3.5 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 30 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible (cadres), moyen (agents de maîtrise et employés) ;
- table de mortalité : INSEE 2013.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 69 000 €

Droit individuel à la formation (D.I.F.)

Les droits acquis au titre du D.I.F. ne font pas l'objet de provision inscrite dans les comptes.

Le montant des droits acquis résulte de dispositions légales.

En application de la convention collective de commerce de détail alimentaire, les salariés ont acquis un droit individuel à la formation de 8 843 heures au 31/12/2013.

Entreprises liées**Néant****Filiales et participations détenues****Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.